



PREFECTURE DE LA REGION RHÔNE-ALPES ET DU DEPARTEMENT DU RHÔNE

## COMMUNIQUE DE PRESSE



### ACCELAIR : POUR FACILITER UN LOGEMENT ET UN EMPLOI AUX REFUGIES STATUTAIRES

Le Préfet de la région Rhône-Alpes a réuni ce mercredi 18 décembre 2002 à la Préfecture du Rhône" près de 80 personnes ( représentants des organismes de logements sociaux, des structures d'accueil des organismes de formation et des milieux économiques ) afin que soit présenté le projet Accelaïr porté par Forum Réfugiés :

**Accelaïr** est un projet innovant lancé dans le cadre du programme européen EQUAL par Forum Réfugiés avec l'aide de l'Etat , la Région Rhône Alpes.

**Il associe de nombreux acteurs et partenaires, dans le domaine du logement, de la formation, de l'emploi et du monde économique, afin de lutter contre les discriminations en particulier dans les domaines de l'emploi et du logement , qui peuvent lourdement handicaper l'intégration de réfugiés ayant obtenu le statut de réfugié.**

**Les réfugiés statutaires devraient donc pouvoir bénéficier, en trois ans, d'un logement et d'un emploi.**

#### Un projet en trois étapes

##### 1. *Un projet à construire ensemble : 2001-2002*

Cette première phase, en 2001 et 2002, vise à construire les partenariats d'intervention avec les professionnels de l'insertion et à monter le plan de financement. Innovation, participation active des partenaires et des bénéficiaires du projet, égalité des chances entre les hommes et les femmes sont les principes de base du programme EQUAL.

##### 2. *Mettre sur le chemin : 2002-2005*

C'est l'étape centrale du projet. Elle doit permettre de :

- repérer et mobiliser des bénéficiaires,
- déterminer avec chacun d'eux les premières étapes de leur parcours d'insertion
- aider à la mise en œuvre de ce parcours,
- mettre en place, dès le démarrage de l'action, un pôle économique avec l'aide de l'ANPE locale.

##### 3. *Capitaliser et diffuser : 2005*

Un bilan des projets exécutés et la réalisation d'un guide méthodologique permettront de capitaliser les actions qui auront été expérimentées.

#### Cinq résultats attendus

- permettre aux réfugiés d'améliorer leur positionnement sur le marché de l'emploi,
- mieux informer les acteurs de l'insertion (formateurs, employeurs, logeurs...) sur les risques de discriminations sociales et professionnelles,
- enrichir la connaissance et la compétence des partenaires sur les mécanismes d'exclusion des réfugiés,
- sensibiliser les entreprises aux conditions d'emploi des réfugiés à travers la mise en place d'un réseau d'employeurs,
- concevoir une démarche instrumentée transférable à d'autres acteurs ou susceptible de compléter des dispositifs existants de droit commun.

*Pour plus d'informations sur le projet accelair:*

*Contact : Mohamed Diab/Christelle Bonville 04 78 03 05 11*